

Docteur Louis Marie LE CABELLEC
15 Allée des Korrigans
56270 PLOEMEUR

Objet : Appel de de Madame NIEGER
Af. 6589

Monsieur le Président du Conseil National
de l'Ordre des Médecins
180 Boulevard Haussmann
75008 PARIS

le 29 septembre 1997

Monsieur le Président,

Madame Lucina NIEGER, directrice de la DDASS de la Guadeloupe, a cru bon faire appel d'une décision du Conseil Régional des Médecins des Antilles et de la Guyane du 14/12/1996.

Bien entendu, je m'associe pleinement à l'affaire n° 6590 qui concerne le Docteur MANUCEAU.

Veillez trouver ci-joint ma défense.

Acceptez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération.

Docteur Louis Marie LE CABELLEC

PRESENTATION DU DECOR

La Désirade, petite île en forme de cigare de 20 km², est située à 15 km de la Pointe des Châteaux (extrémité Est de la Guadeloupe). Découverte par Christophe Colomb, elle fut rapidement abandonnée car inhospitalière.

Le massif corallien barre le sud, la montagne limite l'accès au nord. Tandis que l'absence de port naturel rend l'abord difficile.

Une seule bande, étroite, d'environ 200 m de large, est habitable, orientée ouest-est.

Il n'existe que deux sources d'eau, l'une au Morne Cybelle, l'autre à Baie Mahault.

Peuplée, comme beaucoup d'îles des Antilles, par des bagnards, des exclus, des lépreux, des esclaves, elle présente actuellement trois populations : les vieux blancs, les noirs et les métis. La ségrégation raciale est sanctionnée par une répartition géographique.

Les habitants sont pour la plupart des marins-pêcheurs, des fonctionnaires, des retraités et des éleveurs de chèvres. C'est une population humble, pauvre, simple, particulièrement attachante, n'ayant que sa couleur comme différence.

Dans cette île sans eau, il n'existe pas de culture si ce n'est des pois d'angol, variété arbustive de haricots, quelques plans de coton, des cocotiers et des résiniers sur la façade sud.

Habitué à vivre de peu, tous les Désiradiens ont équipé leur maison d'une citerne pour recueillir l'eau de pluie.

Dans cette île où tout doit être importé, la vie est chère, 8 francs la bouteille d'eau minérale, 32 francs le kg de tomates. Les aliments, viandes et autres denrées alimentaires attendent une à deux heures, en plein soleil, sur le quai de St François (en Guadeloupe), avant d'être acheminés à la Désirade, après une heure de traversée dans les meilleurs des cas ; car il faut passer le canal, c'est une barre entre la Mer Atlantique et la Mer des Caraïbes.

Tout déplacement sur le continent Guadeloupéen coûte cher : 120 francs l'aller-retour Désirade/Saint François, 200 francs de location de voiture pour se rendre à Pointe-à-Pitre, 100 francs d'essence, un repas, sinon un sandwich...

La pauvreté qui règne sur l'île favorise l'alcoolisme et la drogue. Deux rhums, le "Maillot Jaune" et le "Corbillard", coulent à flot du dimanche au samedi. Tout le monde ferme les yeux devant le hasch et le crach qui arrivent par le bateau de 18 heures et dont la vente est assurée près du cimetière.

Toute cette misère cachée, malgré deux passages ministériels en 1996, fait que les Désiradiens n'ont pas le loisir d'être malades, car ils ne sont pratiquement jamais à jour de leurs cotisations de sécurité sociale.

I - CURRICULUM VITAE

Louis Marie LE CABELLEC, né le 11 février 1951 à Plouay, dans le Morbihan.

Formation : 1969 : baccalauréat D

1977 : doctorat en médecine après deux ans de spécialisation en gastro entérologie
- service du Professeur MICRECOMI, CHU Nantes.

Activités professionnelles :

- 1970 : infirmier à l'hôpital d'Hennebont, manipulation radio, service médecine et chirurgie,
- 1974 : médecin préleveur auprès du centre de transfusion sanguine,
- 1975 : Internat en réanimation et centre antipoison au CHU de Nantes,
- 1977 : remplacement à Nantes, Evron, Quimperlé, Plougastel, Daoubas.
- 1978 : Installation et création d'un cabinet médical à Guidel, activité conservée jusqu'au 1er juin 1995,
- 1979 : nomination médecin capitaine du centre de secours pompier de Guidel,
- 1995 : Reprise d'un cabinet à la Désirade en Guadeloupe jusqu'au 28/12/96.

Après 17 ans d'exercice à Guidel où j'ai créé ma clientèle, puis une association, je me suis installé à la Désirade, non pas pour rechercher un quelconque exotisme, mais pour me responsabiliser face à mon sida, cause d'événements difficiles, pénibles, douloureux (divorce, séparation de mes enfants, vente de la maison,...). Je devais assurer les soins des 1600 habitants, dans un engagement total 24 h/24 et 7 j/7.

Seul médecin sur l'île de la Désirade, j'ai repris la clientèle du Docteur Dupont, conservé ses correspondants, médecins spécialistes en Guadeloupe, sans jamais les rencontrer pour me présenter.

II - LES FAITS :

En septembre 1995, après le passage des cyclones Iris, Luis et Maryline, la canalisation sous-marine qui apporte l'eau de la Guadeloupe à la Désirade a été rompue. Qu'importe, les citernes de recueil d'eau de pluie existent et retrouvent leur utilité. Pendant cette période, il n'y avait pas de problèmes médicaux particuliers.

Etant médecin satellite du Réseau National de Santé Publique, je devais informer, tous les lundis à 11 heures précises, l'infirmière de la DDASS de la Guadeloupe sur les pathologies rencontrées pendant la semaine.

Une demi-heure après la réparation de la conduite d'eau, (sans purge des canalisations) l'eau, enfin, coulait aux robinets. Elle était brune, putride, charriant des vers. Mais, pour le Maire, dirigeant de la SOGEA, et pour sa femme, employée de la DDASS sur l'île, c'était normal. Ils estimaient que l'eau était potable.

Progressivement, les Désiradiens ont commencé à se plaindre de douleurs abdominales sans fièvre, sans diarrhée ni vomissement. Dans le même temps sont apparus des affections cutanéomuqueuses puis des problèmes gynéco-urinaires ; chez les enfants tout d'abord et secondairement chez les adultes.

Ne disposant pas de laboratoire d'analyses médicales sur l'île, il me fallait obligatoirement adresser les malades à un confrère chirurgien, gynécologue ou dermatologue, spécialiste en Guadeloupe, pour les bilans et les examens complémentaires.

C'est ainsi que des dizaines, puis des centaines de Désiradiens sont partis vers la Guadeloupe. De très jeunes enfants, puis des enfants d'âge scolaire, plus tard des vieux et finalement les rudes marins qui attendaient toujours le dernier moment pour consulter. Tous avaient un problème médico-chirurgical : affection abdominale, gynécologique, urinaire ou dermatologique.

La DDASS était informée de l'évolution de toutes ces pathologies tous les lundis à 11 heures.

Devant l'ampleur du phénomène, j'ai émis différentes hypothèses :

1. Premier suspect, la cantine scolaire puisqu'au départ, seuls les enfants étaient malades.
2. Deuxième suspect, les chèvres, pouvant être responsables d'une yersiniose. Tous les Désiradiens possèdent des cabris et en consomment plusieurs fois par semaine.
3. Troisième suspect, la rupture de la chaîne du froid lors des traversées entre Saint François et la Désirade.
4. Il devait y avoir un dénominateur commun, responsable de ces affections, j'ai finalement pensé à l'eau ?

Dès que j'ai demandé aux Désiradiens, en juin 1996, de ne plus consommer l'eau du robinet, mais de réutiliser l'eau de leur citerne après l'avoir fait bouillir avec du Javel, il n'y a plus eu de problèmes de santé à la Désirade, les statistiques du docteur Jérôme MANUCEAU le prouvent, l'agent pathologique était découvert.

"Était-ce un miracle, me fallait-il remercier Monseigneur Cabot, évêque de Guadeloupe pour l'intervention de Sainte Matouba et Saint Capès (eaux minérales naturelles de Guadeloupe)" d'avoir vaincu ce mystérieux fléau. Il me fallait bien utiliser la dérision et l'humour face aux multiples pressions exercées sur le médecin qui essayait de comprendre et d'analyser une situation médicale grave.

III - INTERROGATIONS - REPONSES AU MEMOIRE DE MADAME LUCINA NIEGER.

Les Désiradiens avaient le choix entre l'hôpital et différentes cliniques. Eux seuls décidaient de l'endroit où ils allaient être hospitalisés. Il n'y avait pas de consigne exclusive.

Dans une si petite île, si peu peuplée, tout le monde se connaît car plus ou moins apparenté, l'expérience de l'un sert à l'autre et tout se sait.

C'est ainsi qu'après les aventures malheureuses des enfants BENVAR, EULALIE et EVUORT,
- reçus dans les couloirs des urgences du CHU,
- non examinés, non palpés alors qu'ils étaient expressément adressés pour douleurs abdominales,
- puis expulsés sans diagnostic, personne à Désirade n'acceptait de se rendre au CHU.

Certains patients avaient choisi d'autres cliniques, d'autres chirurgiens, mais certains d'entre eux se voyaient taxés de 600 francs en liquide, récupérés dès le premier week-end de leur retour sur l'île lorsqu'ils n'avaient pas pu payer le jour de l'intervention.

La grande majorité des patients se présentait à la Polyclinique de la Guadeloupe où ils étaient certains de rencontrer un chirurgien qui leur assurait l'accueil, la compétence, ainsi que la gratuité des soins pour les plus démunis.

La DDASS dit avoir entrepris différentes enquêtes :

- Après avoir suspecté la cantine scolaire, certaines dames patronnesses de la DDASS se sont rendues sur l'île sans qu'aucune analyse ne soit effectuée. Et pourtant ! Sœur Cécile Denise, infirmière de la DDASS, responsable du dispensaire, a effectué des prélèvements, à la recherche entre autre de salmonelles.
- La recherche de yersinia par coproculture et examen parasitologique des selles. Ceci a été entrepris à la Polyclinique, à ma demande, pour éliminer le deuxième suspect, les chèvres.
- Puis, très tardivement, en juillet 1996, après le passage des Docteurs DE LACROIX et RONIN, des recherches ont été réalisées chez les opérés qui continuaient à souffrir. Mais pas par la DDASS ! Puisque c'est mon tampon, donc sous ma responsabilité, avec ma signature, que ces examens ont été réalisés. 80 000 francs d'analyses médicales en deux jours !! La DDASS avait fait un bon usage de mon tampon !! Il serait intéressant d'interroger la CPAM, je dois être inscrit en rouge pour leur avoir fait dépenser autant d'argent.

L'exigence d'adresser systématiquement les patients pour examens au service des maladies infectieuses du CHU n'a jamais été comprise ni acceptée par les Désiradiens. Surtout après les aventures malheureuses des trois enfants cités ci-dessus. Ils ne comprenaient pas qu'alors qu'ils se plaignaient du ventre on les adresse en dermatologie. Le malade était maître du choix de son lieu d'hospitalisation (la petite histoire nous révéla la diffamante histoire du copinage entre X et Y).

Il faut reconnaître et souligner que la direction de la Polyclinique acceptait d'accueillir des patients non couverts par la sécurité sociale, démunis, incapables de payer ou d'avancer le moindre centime.

Compte tenu des conditions misérables dans lesquelles vivent les Désiradiens, ils n'ont pas le droit ni le loisir d'être malades. Nous ne sommes pas en métropole ; très peu d'entre eux sont à jour de leur cotisation de sécurité sociale.

IV - REPONSES AUX MOYENS INVOQUES DEVANT LE CONSEIL REGIONAL DES MEDECINS.

Le Conseil Régional qui "s'appuie sur des formules vagues et générales, qui n'a rien compris à la dissociation anatomo-clinique, qui se fait généreusement insulter par Madame la Directrice de la DDASS" doit pour le moins être révolté. J'avoue que je suis curieux de connaître sa réaction.

Je souligne encore une fois que le choix préférentiel, libre et délibéré des Désiradiens pour la Polyclinique était la conséquence directe des expériences malheureuses des enfants BENVAR, EULALIE, EVUORT, et des émoluments exceptionnels et illicites de certains chirurgiens. (Les Docteur INFUSO et QUENEL ont fermé les yeux sur ces graves irrégularités pour nous les imputer sans honte ni vergogne).

Les autres 40 appendicectomies sont volontairement occultées par Madame NIEGER. Toutes les autres interventions posent à elles seules un grave problème de Santé Publique, ignoré par nos trop responsables conseurs du RNSP.

Il n'y a jamais eu d'adressages systématiques. Le coût d'un séjour en Guadeloupe représente une charge très lourde pour cette population misérable, surtout quand elle était renouvelée dans la même famille. La technique opératoire du Docteur MANUCEAU permettait de réduire considérablement ces dépenses. Chez les autres chirurgiens, l'hospitalisation était de 7, 8 jours minimums.

La Préfecture avait même envisagé d'indemniser les victimes par une aide financière aux familles les plus démunies, pour les détourner de la Polyclinique. Mais ceci est resté à l'état de projet car il n'y a plus personne pour aider les Désiradiens dans la réalité.

Il y a quelques années, il n'existait pas, dans la littérature médicale, la description de situations exceptionnelles telles que le sida, la fièvre Ebola et plus récemment la Vache Folle. Ce n'est pas pour cela qu'elles n'existent pas, qu'on peut se permettre de les nier. Il s'est passé quelque chose sur la Désirade, le problème n'est pas réglé à ce jour...

Dès octobre 1995, j'avais réclamé, par voie de presse, une aide médicale et la venue d'un laboratoire pour examens complémentaires. La seule réponse fut le silence.

Il est certain qu'en voyant mes malades partir en Guadeloupe, alors qu'ils n'en avaient pas les moyens, j'ai réagi violemment en utilisant les médias. Tous ceux qui avaient en charge la santé de la Guadeloupe, à commencer par Madame Lucina NIEGER, restaient silencieux, inopérants, prostrés, muselés. J'estimais devoir faire un peu de tapage médiatique pour venir en aide aux Désiradiens.

Cette action a quand même porté ses fruits puisqu'on a obtenu Madame le Docteur DE LACROIX avec 10 mois de retard. Mais hélas, trop rapidement elle fut écartée, évincée, éliminée. Elle risquait de comprendre que le problème santé Désirade n'était pas un copinage entre le Docteur MANUCEAU et moi-même, mais une cause beaucoup plus grave ?

C'est à partir de fin mai, début juin que j'ai ouvertement incriminé l'eau distribuée par la SOGEA, ce qui m'a valu des menaces de mort, des tentatives d'assassinat puis un coup de couteau le 11/08/96, à la suite de la violente campagne de la DDASS, du Préfet, avec la complicité du RNSP.

Lorsque les Docteurs INFUSO et QUENEL sont arrivés en fin juillet, j'avais réglé le problème. C'est sans doute pour cela qu'ils n'ont séjourné que deux jours sur l'île, préférant le palace de Gosier au petit hôtel isolé de la Désirade. Deux jours en faisant faire le travail par d'autres pour régler un problème qui a pesé si lourd sur la santé de la population et qui avait duré 10 mois.

V - PRESENTATION DU PROBLEME DE L'EAU.

En cherchant à résoudre le problème de l'épidémie, j'ai lu, relu "Médecine Tropicale", Flammarion 1993 et interrogé son auteur, le Professeur Marc GENTILINI. J'ai éliminé progressivement certaines hypothèses.

- La bilharziose, l'île est sèche, mais cette idée était retenue par la DDASS, bien que l'œuf de bilharzie retrouvé dans un appendice soit reconnu comme un œuf d'oxyure. Mais je ne savais pas que Madame le Docteur MAZILLE, médecin de la DDASS, était responsable de la lutte contre cette affection en Guadeloupe. Il aura fallu attendre que je serve de guide aux Docteurs DE LACROIX et RONIN, médecin chef de la CPAM, pour que la DDASS écarte définitivement cette hypothèse fantaisiste.
- Toutes les recherches de yersiniose se sont avérées négatives. Elle étaient effectuées systématiquement à la Polyclinique pour tout Désiradien hospitalisé en chirurgie ou en médecine.
- Qu'avaient donc en commun les habitants de Beauséjour, du Désert, du Souffleur, de Baie Mahault et que n'avaient pas ceux des Galets, épargnés par le fléau ?

Il n'y a qu'un seul dénominateur commun, un seul agent pathogène, "l'eau distribuée par la SOGEA", sous la couverture de la DDASS, après avoir séjournée dans une citerne.

C'est la répartition géographique qui m'a incité à examiner de très près le réseau de distribution d'eau, à visiter l'intérieur de la citerne. On buvait de l'eau croupie !!!

J'en ai informé mes malades, je leur ai demandé de cesser de boire l'eau du robinet. Un jour a suffi pour que l'information passe d'un bout à l'autre de l'île, d'une case à une autre.

Du jour au lendemain, il n'y avait plus de malade, plus d'urgence, plus de voyage vers la Guadeloupe. Un rêve, non, la réalité.

Seulement, je ne savais pas à quoi je m'exposais en parlant de l'eau, des conduites insalubres, du château d'eau. Qu'avais-je donc été faire dans cette citerne ? Des ennemis, j'en ai eu plus qu'il n'en faut. Le soir du 11/08/96, j'étais poignardé en partant en visite. Le matin même, j'avais menacé le Maire, responsable de la SOGEA et de la société de distribution d'eau, de prendre la parole devant le préfet le 15/08/96, jour de la fête de Beauséjour, pour exiger que la lumière soit faite sur le problème santé Désirade et pour la mise en conformité du réseau de distribution d'eau à la Désirade.

Ce fut ensuite un déchaînement médiatique : Mairie, DDASS, Préfecture, tout le monde écrivait ou passait à la télévision. "On m'avait suicidé", l'eau était potable, l'eau des citernes ne pouvait rendre malade. C'est "l'abus d'antibiotiques" qui vous a donné l'appendicite ou "le changement dans vos habitudes alimentaires", selon les Docteurs INFUSO et QUENEL. Ce ne sont pas des propos indignes de médecins responsables de la santé publique, c'est du délire.

Au délire, ne pouvait suivre que l'incohérence.

Alors que la DDASS accusait l'eau des citernes et m'accusait d'avoir provoqué des comportements pathogènes, dans le même temps, du fait de la précarité de la réparation de la conduite sous-marine, la préfecture, le département offrait des prêts pour la construction de citernes destinées au recueil des eaux de pluie au cas où l'eau viendrait à manquer à nouveau.

Délire et Incohérences orchestrés par Madame Lucina NIEGER.

VI - CONCERNANT LES RAPPORTS ENTRE LE DOCTEUR MANUCEAU ET MOI-MEME.

Ce n'est que le 21 juillet 1996 que j'ai fait la connaissance du Docteur MANUCEAU. Il avait pu se rendre à la Désirade car son cabinet était vide (à la suite de la campagne diffamatoire et virulante de la DDASS et du Préfet), il avait un peu de temps libre. A Désirade, on buvait tous l'eau des sources Matouba ou Capès.

Monsieur MANUCEAU était venu pour essayer de comprendre le problème de santé publique à la Désirade et constater, à ma demande, l'insalubrité du réservoir dit château d'eau.

Il a été particulièrement et chaleureusement accueilli sur l'île. Nombre de gens qu'il croisait lui étaient redevables d'avoir travaillé sans percevoir d'honoraires. Grâce à lui, le Directeur de la Polyclinique avait accepté de recevoir gracieusement les Désiradiens trop démunis, sans couverture sociale.

Contrairement à d'autres, il n'était pas venu sur l'île pour réclamer des dessous de table.

Nous sommes devenus amis, après avoir apprécié le travail l'un de l'autre durant 10 mois.

Ayant cessé mon activité le 28/12/96, il a continué à recevoir des Désiradiens qui venaient spontanément. Bien que les responsables de la DDASS, de la Préfecture et certains confrères l'aient sali, diffamé, injurié, il reste, pour les Désiradiens, leur meilleur soutien et leur chirurgien.

CONCLUSION

De toute cette aventure, car mon passage sur l'île fut une véritable aventure, je conserve un affreux souvenir d'une histoire peu commune. Non pas celui des appendicectomisés, ni même de mon coup de poignard, mais le souvenir de ces deux jeunes femmes ayant subi une stérilisation tubaire pour infection génitale non expliquée. Elles avaient 16 et 27 ans. Ce n'est pas le Docteur Jérôme MANUCEAU qui les a opérées.

Il aura fallu attendre 10 mois pour obtenir l'aide réclamée en octobre 1995. Mais, à ce jour, rien n'a changé, la SOGEA continue à vendre son eau grâce à la bénédiction de la DDASS en utilisant un château d'eau non conforme. Tout les responsables se taisent.

Il est temps que vous nous jugiez afin qu'on puisse poursuivre notre combat pour que survive la Désirade. Ainsi seulement, nous aurons respecté et honoré notre Serment d'Hippocrate.

Contrairement à ce que m'a dit mon médecin traitant, je n'écris pas ce mémoire pour la postérité mais pour défendre un ami, le Docteur Jérôme MANUCEAU, injustement accusé.

Fait le 29/09/97

Docteur Louis Marie LE CABELLEC

Post Scriptum :

Page 3, article 8 et 40, 13ème ligne, je voudrais vous parler de ce phimosis, opéré lors d'une appendicectomie. Julien SPENO, mon petit fils. Sa mère Marie Flore SPENO, son père René BÉRCHEL sont mes enfants d'adoption. Ils m'ont accueilli dès mon arrivée à la Désirade puisque j'étais leur voisin immédiat à Baie Mahault. Leur maison était toujours ouverte, la table toujours mise, le repas préparé avec amour deux, trois jours par semaine.

Julien fut le premier affecté, puis René et Marie Flore. Ils n'avaient pas un centime. Lui éleveur de chèvres, elle, mère au foyer. Ils ont dû "voyager" quatre fois car les imprudences avaient provoqué une déhiscence de la cicatrice opératoire chez René.

Madame Lucina NIEGER m'attaque personnellement dans cette affaire. Elle oublie de dire qu'après Julien, Marie Flore et René ont été opérés. Je les aime tous les trois comme s'ils étaient mes enfants.

Cette affaire étant chargée d'une telle sensibilité, je ne voulais pas en parler.

Je n'ai pas adressé Julien pour un phimosis au Docteur Jérôme MANUCEAU mais pour ce qui me semblait être une appendicite.

Bien que n'étant pas le père, j'ai des enfants à la Désirade, car je les aime.